



QUICK TIPS

GESTION ÉCOLOGIQUE DES PROJETS ET DU TRAVAIL DE BUREAU

L'UE encourage la neutralité carbone et la durabilité environnementale dans son action extérieure, conformément à l'ambition de son Pacte Vert, par le biais du dialogue de politique et la mise en œuvre de programmes, projets et investissements. L'UE s'est également engagée à montrer l'exemple et à mettre en pratique ce qu'elle prêche, promouvant ainsi un changement transformationnel. Les opérations quotidiennes, tant dans les bureaux de l'UE que dans les projets financés par l'UE, offrent de nombreuses occasions de minimiser notre empreinte

environnementale. Engager et sensibiliser les collègues et les partenaires à la mise en œuvre de pratiques plus responsables vis-à-vis de l'environnement peut avoir un effet multiplicateur, car ces pratiques sont intégrées dans les habitudes personnelles. Les petits gestes peuvent avoir un impact important ! Ces conseils pratiques se concentrent sur les mesures visant à rendre plus écologiques les actions des entités, des unités de gestion, des services publics et des opérateurs privés qui mettent en œuvre les programmes et projets de coopération de l'UE.



Évaluer et mesurer

- ▶ L'évaluation de l'empreinte environnementale et climatique de nos activités est un point de départ essentiel : il s'agit d'identifier les éléments ayant les plus grands impacts négatifs et de cibler nos efforts. Cela peut se faire par le biais d'un audit externe ou interne.
- ▶ L'implication du personnel dans les évaluations participatives, notamment dans le choix et la hiérarchisation des mesures et de la planification, est une condition essentielle pour garantir la participation de tous à l'effort d'écologisation des pratiques du quotidien.
- ▶ Il est également important d'intégrer des mesures d'écologisation dans les plans de travail et de mesurer l'impact de nos efforts.



Des pratiques de projet plus vertes

Les conseils ci-dessous couvrent l'ensemble du cycle du projet et peuvent être mis en œuvre à n'importe quel stade.

Acheter écologique

- ▶ Définir des critères de durabilité environnementale et de circularité des achats, afin de réduire les impacts environnementaux négatifs, en promouvant les principes de l'économie circulaire, la certification des produits forestiers, les produits biologiques ainsi que les efforts pour utiliser une faible utilisation en carbone/meilleure efficacité énergétique, et en intégrant les questions de gestion des déchets et de diminution de la pollution. Cela permettra de conserver les produits et les matériaux en usage et de soutenir la régénération des systèmes naturels. Par exemple :
 - Assurez-vous de communiquer clairement aux contractants/partenaires de mise en œuvre votre intention d'appliquer les principes de l'économie circulaire - en mettant l'accent sur la durabilité environnementale et les approches à faible émission de carbone et respectueuses du climat - et encouragez-les à inclure dans leurs offres/propositions des options qui facilitent la réduction des déchets, l'utilisation prolongée des produits et la récupération rentable des matériaux (par exemple, les modèles de "produit en tant que service" - location au lieu d'achat -, les systèmes de partage).

- Privilégiez les produits issus de l'économie circulaire et à faible empreinte écologique (par exemple, le papier recyclé, le papier et le bois certifiés FSC, les éclairages LED, les produits d'occasion). Les labels écologiques (internationaux ou nationaux) peuvent servir de référence.
- Préparez un plan de fin de cycle pour les équipements achetés. Vérifiez comment vous pouvez vous assurer qu'il sera réutilisé (par exemple, par des partenaires ou des institutions sociales) ou, s'il arrive en fin de vie pendant la durée du projet, comment il sera recyclé ou éliminé.
- N'achetez que ce qui est nécessaire et évitez les produits à usage unique ; faites l'inventaire de ce qui est déjà disponible en interne ou auprès des contractants/partenaires pour la mise en œuvre des projets existants et précédents, et qui peut être réutilisé.
- Envisagez les possibilités de réparer ou d'améliorer les équipements au lieu de les remplacer par de nouveaux.
- Privilégier les équipements économes en ressources (par exemple, en énergie et en eau).

Écologisation des appels à propositions et des appels d'offres

- ▶ Communiquer clairement aux candidats l'importance des objectifs de durabilité environnementale dans vos appels à propositions et appels d'offres, notamment en faisant référence au Pacte Vert de l'UE, à l'Agenda 2030, à l'Accord de Paris et à l'ambition de l'UE de mener une transition juste et vers une économie circulaire à l'échelle mondiale.
- ▶ Indiquer clairement dans les lignes directrices de l'appel et lors des présentations quelles actions/produits ou dépenses seront inéligibles (par exemple, le polystyrène, les plastiques à usage unique, les pesticides, les produits chimiques dangereux). Cela peut s'ajouter à l'Article 7 du contrat de subvention ou comme annexe, à vérifier par un auditeur (condition légale).
- ▶ Qu'il s'agisse de fournitures, services ou travaux, veiller à ce que les appels d'offres précisent l'obligation d'utiliser des matériaux durables. Par exemple, les travaux sur les bâtiments et la construction (y compris les bureaux de projet) doivent pouvoir être compatibles avec l'utilisation d'énergies de sources renouvelables (par exemple, en conformité avec les codes d'efficacité pertinents), la collecte des eaux de pluie, des systèmes naturels de climatisation, etc. Cela peut également inciter les prestataires de services et les fournisseurs locaux à utiliser des pratiques et matériaux plus écologiques. Vous trouverez d'autres suggestions ci-dessous dans la section consacrée à la gestion écologique des bureaux.
- ▶ Lors de la préparation des appels à propositions ou des appels d'offres ainsi que des critères d'évaluation et des grilles d'évaluation, inclure les critères de durabilité environnementale, notamment la performance bas carbone, et de circularité dans l'appel dans le cadre des critères de " valeur ajoutée " ou de " questions transversales ". Par exemple : accorder des notes plus élevées aux candidats qui montrent un engagement en faveur de la performance environnementale en tant qu'aspect de valeur ajoutée et/ou dans leur approche de gestion de projet, y compris des actions visant à contribuer aux objectifs de lutte contre le changement climatique et à la transition vers l'économie circulaire (par exemple, plans d'efficacité énergétique, utilisation d'énergies renouvelables).

Événements et réunions écologiques

- ▶ Les réunions et les événements, lorsqu'ils impliquent de nombreux déplacements, doivent être soigneusement étudiés. Organisez les réunions ou les événements dans des **formats en ligne** si possible ; minimisez l'utilisation de la vidéo (la bande passante pour la vidéo est 5 à 10 fois celle consommée par l'audio) et envoyez le matériel en utilisant des plateformes de partage plutôt que des pièces jointes.
- ▶ Évaluez soigneusement la nécessité de **voyager sur** de longues distances ; en cas de besoin, planifiez soigneusement pour en maximiser les avantages. Privilégiez les voyages en train, les vols directs et en classe économique. Encouragez le paiement de compensations carbone pour le transport aérien ; assurez-vous que les **compensations carbone** peuvent être réclamées comme dépenses remboursables.
- ▶ Sélectionnez les lieux de réunion où les déplacements en train et en **transports publics peuvent être privilégiés** (en tenant compte, par exemple, de la facilité, du coût et de la qualité des transports publics).
- ▶ Évitez l'utilisation de plastiques à **usage unique** (tels que les bouteilles d'eau et la vaisselle) lors des événements et réduisez au minimum l'utilisation d'autres produits à usage unique (par exemple, les cadeaux, les badges).
- ▶ Favorisez les événements **sans papier** et évitez le matériel promotionnel ; sélectionnez le matériel à distribuer nécessaire en fonction de critères de durabilité environnementale (par exemple, évitez les stylos en plastique). Planifiez à l'avance et identifiez les options de recyclage et d'élimination adéquate des déchets et assurez (exigez) la collecte et la gestion appropriées des déchets.
- ▶ En restauration, limitez la viande et les produits carnés car ce sont les principaux aliments contribuant aux émissions de gaz à effet de serre et à la dégradation de l'environnement. Favorisez plutôt les **aliments d'origine végétale** de bonne qualité nutritionnelle, les produits biologiques et de saison produits localement. Déterminez à l'avance ce qu'il adviendra des restes de nourriture ; les accords avec les institutions sociales sont une bonne option, mais assurez-vous que le lieu qui fournit la nourriture n'a pas de restrictions à ce sujet.

Livrables

- ▶ Les rapports et autres livrables doivent se soumettre en version numérique (de préférence compressée), sauf besoins spécifiques pour des versions imprimées.
- ▶ Ne demandez des copies papier des rapports que lorsque cela est utile, et seulement le nombre minimum de copies nécessaires en utilisant l'impression recto-verso sur du papier recyclé ou certifié FSC.
- ▶ Lors de l'envoi de rapports volumineux, demandez aux contractants d'utiliser des liens vers des plateformes de partage.



Écologisation de la gestion des bureaux

Dans la lignée des conseils sur l'écologisation des opérations de projet, cette section propose des conseils aux partenaires de mise en œuvre, aux contractants et au personnel des délégations de l'UE.

Écologisation de la gestion des bureaux

- ▶ Promouvoir la **mobilité durable**. Évaluez soigneusement la nécessité d'effectuer des déplacements longue distance et planifiez les missions de manière à maximiser les avantages et à encourager les options de mobilité durable. Voir les recommandations sur les déplacements ci-dessus ; les options proposées par l'agence de voyage peuvent être accompagnées d'informations au personnel sur leurs émissions de gaz à effet de serre.
- ▶ Installez des stations partagées de tri des **déchets** au bureau. Si la municipalité ne dispose pas d'une collecte sélective des déchets, cherchez des moyens de canaliser les déchets vers des points de recyclage. Par exemple, des accords peuvent être établis avec les fabricants de papier et de verre pour collecter les déchets.
- ▶ **Visez le zéro papier**. Découragez l'impression et réglez les imprimantes sur l'impression noir et blanc recto-verso par défaut. Encouragez la signature électronique des documents (processus sans papier).
- ▶ Soyez conscient de l'empreinte environnementale cumulée des communications électroniques. Réduisez l'utilisation excessive des **courriels** et n'envoyez pas de pièces jointes inutiles ; nettoyez régulièrement votre boîte aux lettres.
- ▶ Promouvoir **l'efficacité énergétique**. Installez des éclairages LED et promouvez les mesures d'efficacité énergétique. Définissez des plages de température contrôlées par thermostat lors de l'utilisation de la climatisation et du chauffage (par exemple, 19°C pour le chauffage et 24°C pour la climatisation), et veillez à ce que les thermostats ne fonctionnent que pendant les heures de travail. Adaptez le code vestimentaire au climat du lieu.
- ▶ Promouvoir une utilisation **efficace de l'eau**. Utiliser des régulateurs de débit dans les robinets d'eau, des toilettes à double chasse, un arrosage économe des jardins (équipement, arrosage le soir), conserver des jardins avec des espèces indigènes et adopter des pratiques de jardinage économes en eau comme le paillage.
- ▶ **Eau et nourriture**. Installez des fontaines/filtres à eau lorsque l'eau du robinet n'est pas propre à la consommation. Voir les conseils ci-dessus sur les aliments et la restauration.
- ▶ Utilisez des **articles durables** tels que de la vaisselle non jetable pour les déjeuners de service, les cocktails et l'utilisation par le personnel ; des produits de nettoyage éco-certifiés, lorsqu'ils sont disponibles ; des stylos et des toners rechargeables, etc.
- ▶ Pour les conseils relatifs à l'organisation d'événements et de réunions, voir ci-dessus ; nombre d'entre eux peuvent également concerner les entrepreneurs de restauration.

Engagement du personnel

Promouvoir la consommation durable auprès de l'ensemble du personnel, par exemple :

- ▶ Apporter des récipients réutilisables (pour emporter les aliments au travail) et de la vaisselle personnelle (si elle n'est pas disponible pour un usage commun).
- ▶ Choisir les lieux où vous mangez/ buvez ensemble en fonction de considérations sociales et environnementales.
- ▶ Utiliser des bouteilles d'eau et de tasses rechargeables non plastiques, et utilisation de fontaines à eau.
- ▶ Faciliter le covoiturage dans la mesure du possible, par exemple en coordonnant les horaires d'arrivée et de départ.
- ▶ Opter pour des modes de transport durables (transports publics, vélo ou marche) dans les déplacements quotidiens.
- ▶ Permettre la flexibilité des horaires d'arrivée et de sortie pour éviter les heures de pointe, ce qui permet de réaliser des économies de carburant.
- ▶ Opter pour le télétravail lorsque cela est approprié.
- ▶ Promouvoir l'utilisation des escaliers au lieu de l'ascenseur (également dans le cadre d'un mode de vie sain).
- ▶ Organiser des jeux de questions/réponses ou des concours sur l'environnement, avec des prix écologiques.



Systèmes de gestion de l'environnement

Si votre bureau/service souhaite prendre un engagement plus formel et plus structuré en faveur de la durabilité environnementale, un système de gestion environnementale (SGE) peut être une option, par exemple par le biais de l'EMAS (système de management environnemental et d'audit) ou de la norme ISO 14001:2015. Ces systèmes sont certifiables, mais ils peuvent également être mis en œuvre en partie dans une délégation de l'UE et gérés par le point focal environnemental avec l'aide d'autres membres du personnel engagés. Notez que votre coordinateur local et l'EMAS de la DG RH peuvent être consultés sur ces aspects et peuvent vous aider à mettre en place de tels systèmes et améliorations.

Sensibiliser et encourager la poursuite de l'action

- ▶ Organisez des actions dans votre bureau ou dans votre région, par exemple des journées de cyclisme, des opérations de nettoyage, en ayant votre propre patio d'herbes aromatiques ou votre potager local, que le personnel peut co-créer, entretenir et utiliser pour sa propre consommation. Faites équipe avec des initiatives locales.
- ▶ Faites la publicité et la promotion des actions vertes sur votre intranet local ou par le biais d'une newsletter, en présentant des initiatives inspirantes. Incluez des "conseils verts" (sur l'énergie, l'utilisation du numérique, l'utilisation du papier et de l'eau, l'alimentation, etc.)
- ▶ Encouragez les partenaires à prendre part à ces actions, en mettant en avant leurs avantages (environnementaux, socio-économiques, liés à la santé, éthiques, etc.) et en leur donnant des incitations (par exemple, en annonçant leur participation dans les médias locaux ou dans les canaux de communication de l'UE).



Informations et soutien supplémentaires :

- ▶ [EMAS - Système de management environnemental et d'audit.](#)
- ▶ [Commission européenne DG Environnement. Acheter vert ! Un manuel sur les marchés publics écologiques, 3e édition.](#)
- ▶ [Commission européenne DG Environnement. Les marchés publics au service d'une économie circulaire. Bonnes pratiques et orientations.](#)
- ▶ [Lignes directrices Sustainable@Work sur l'organisation de réunions et d'événements durables à la Commission.](#)
- ▶ [Ministère britannique de l'énergie et du changement climatique - Guide de l'efficacité énergétique pour les PME.](#)

*Tous les documents sont disponibles sur capacity4dev (groupe public : [Environment, Climate Change and Green Economy](#))

Contactez la facilité d'intégration des questions environnementales et climatiques:
INTPA-GREENING-FACILITY@ec.europa.eu | MENA-GREENING-FACILITY@ec.europa.eu |
ENEST-GREENING-FACILITY@ec.europa.eu